

ÇA VA OU PAS DANS LE BAC BLEU?

Est-ce un **contenant**, un **emballage** ou un **imprimé**?

Est-ce en **papier**, **carton**, **verre**, **métal** ou **plastique**?

Si vous répondez **oui** aux deux questions, **ça va dans le bac bleu!**



 **OUI, ça y va!**

PAPIER ET CARTON



- Journaux, circulaires, livres et revues
- Feuilles, enveloppes et sacs en papier
- Rouleaux et boîtes en cartons
- Boîtes d'œufs
- Cartons de lait et de jus

PLASTIQUE



- Bouteilles, contenants et emballages de produits alimentaires, de boissons, de cosmétique, de produits d'hygiène et d'entretien ménager identifiés par l'un des symboles numérotés 1, 2, 3, 4, 5 et 7
- Bouchons et couvercles
- Pellicules d'emballages
- Exceptionnellement, un sac mou contenant tous les autres sacs mous



MÉTAL



- Boîtes de conserve
- Papier, canettes, bouteilles et contenants en aluminium
- Bouchons et couvercles

VERRE



- Bouteilles et pots, peu importe la couleur

 **NON, ça n'y va pas**



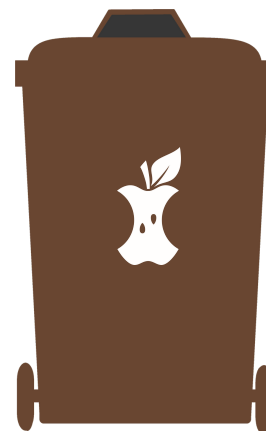
- Styromousse
- Textile, vêtements et accessoires en cuir ou en tissu
- Bois
- Plastique non recyclable
- Jouets
- Ampoules
- Verres, plats et accessoires de cuisine en verre

ÇA VA OU PAS DANS LE BAC BRUN?

En vrac, emballé dans du **papier journal** ou dans des **sacs en papier brun**.



Les sacs en plastique (même compostable) sont interdits.



 **OUI, ça y va!**

RÉSIDUS ALIMENTAIRES



Sachets de thé et de tisane, café (y compris les marcs et filtres)



Fruits et légumes (y compris les feuillages et pelures)



Pain et produits céréaliers



Œufs (y compris les coquilles)



Pâtes, riz



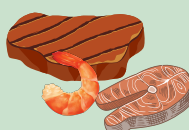
Matières grasses végétales



Produits laitiers solides (y compris le yogourt)



Desserts et sucreries



Viandes, poissons et fruits de mer (cuits uniquement et sans os, coquilles ou carapaces)



Restes de table



Aliments périmés  (sans emballage)



Nourriture pour animaux

RÉSIDUS VERTS



Fleurs, feuilles et aiguilles de conifères



Résidus de jardin et de tonte

AUTRES MATIÈRES COMPOSTABLES



Journaux, carton et papier souillés (non ciré)



Serviettes de table, mouchoirs, essuie-tout



Cheveux, ongles et poils d'animaux

 **NON, ça n'y va pas**



Bouchons de liège



Excréments d'animaux et litière



Gomme à mâcher



Médicaments



Mégots de cigarettes



Produits d'hygiène et sanitaires (cure-oreilles, tampons démaquillants, lingettes, tampons, couches, etc.)



Charpie de sècheuse, feuilles d'assouplisseur, sacs d'aspirateur (vides ou pleins)



Tissus et textiles (même naturels)



Plastique (même compostable ou biodégradable)

TROP GROS? ÇA VA OÙ ALORS?

Si un objet est **trop gros** pour rentrer dans le bac ou qu'il y prend trop de place, **plusieurs solutions** s'offrent à vous.



SI L'ARTICLE EST ENCORE FONCTIONNEL ET EN BON ÉTAT

RÉEMPLOI

- Organismes de réemploi, comme les friperies et la Ressourcerie Bernard-Hamel
- Plateformes de revente en ligne
- Dons et échanges entre amis

SI L'ARTICLE N'EST PLUS UTILISABLE

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Communiquez avec la Ville pour bénéficier de la collecte mensuelle des encombrants. C'est gratuit.



819 797-7114 | info.visezvert@rouyn-noranda.ca

ÉCOCENTRE ARTHUR-GAGNON

Apportez vos encombrants à l'écocentre. C'est gratuit.



Été : Mercredi au dimanche, 9 h à 17 h

Hiver : Vendredi au dimanche, 9 h à 17 h

Certaines matières sont acceptées à l'écocentre uniquement :

- Surplus de carton
- Matériaux de construction
- Verre (miroirs, fenêtres, tables en verre, etc.)
- Équipement à essence (comme les tondeuses)
- Résidus domestiques dangereux (comme les pots de peinture)